

LETTRE DE MGR DE ROCHEBONNE, ÉVÊQUE DE NOYON
AU R. P. VINCENT THUILLIER.

« A Noyon, le 5 décembre 1729.

« Je reçois, mon Révérend Père, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire; je vous assure que je ne veux aucun mal personnel au Père Jomart et au Père Bécourt, je ne veux que conserver la foi dans mon diocèse autant qu'il dépendra de moi.

« Le Père Jomart et le Père Bécourt (8) n'ont qu'à me faire signifier la révocation de leurs appels et me donner une acceptation pure et simple de la Constitution, non seulement je demanderai avec empressement de les revoir en ce pays-ci, mais j'irai moi-même les chercher à Paris. Vous voyez bien, mon Père, que je ne leur veux point de mal.

« Le Père Bécourt est appelant dans mon diocèse, j'ai son appel à mon greffe; pour ce que vous me mandez qu'ils

(8) Dom Norbert Jomart, selon le registre matriculaire, était de la petite ville de Hesdin, dans le diocèse de Saint-Omer; il était profès du monastère de Saint-Faron de Meaux et avait prononcé ses vœux à l'âge de vingt ans, le 10 septembre 1691. Avant de résider à Noyon, il avait exercé deux fois la supériorité à Saint-Martin de Fives, en 1711 et en 1720. Retira-t-il son appel? on l'ignore; il fut cependant remis en charge et, en 1736, nous le retrouvons prieur de Saint-Thierry, près Reims.

Il existait un autre Jomart, Bernard de son prénom, de Dijon, profès de Vendôme, le 13 juin 1711, âgé de vingt ans.

Deux Bénédictins, deux frères, portaient le nom de Bécourt, Guillaïn et Jean-Baptiste-Gabriel, il s'agit ici du premier, né à Amiens et profès de Vendôme, le 25 février 1708, âgé de dix-neuf ans. Pendant que son compagnon était envoyé à Saint-Riquier, lui prenait la route de Corbie.